

N° 6/3.07

OCTROI, DES 2007, D'UNE SUBVENTION ANNUELLE DE CHF 100'000.00 AU CINEMA ODEON

Municipalité en corps

Préavis envoyé au Conseil communal le 28 février 2007.

Séance de projection du film suisse "Le génie helvétique" de Jean-Stéphane Bron : le mercredi 7 mars 2007, à 19 h, au Cinéma Odéon.

Première séance de commission : jeudi 29 mars 2007, à 18 h 30, en salle des Pas perdus, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

TABLE DES MATIERES

| | | |
|----------|--|----------|
| 1 | PREAMBULE | 3 |
| 2 | LE CINEMA ODEON A MORGES..... | 3 |
| 3 | PLAIDOYER POUR L'EXISTENCE D'UN CINEMA A MORGES | 5 |
| 4 | MONTANT DE LA SUBVENTION..... | 5 |
| 5 | PROJECTION PUBLIQUE D'UN FILM SUISSE EN PRESENCE DE L'AUTEUR A L'INTENTION DU CONSEIL COMMUNAL ET DU PUBLIC | 6 |
| 6 | CONCLUSION..... | 6 |

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1 PREAMBULE

La Municipalité a décidé dans un premier temps de soutenir le cinéma par le biais de la suppression de la taxe sur les divertissements. Ce point a été rejeté par le Conseil communal lors de sa séance du 4 octobre 2006. En effet, le Conseil a amendé les conclusions en réintroduisant l'impôt sur les divertissements à 15 %.

Ainsi, le Conseil a proposé que la Municipalité revienne avec un préavis sollicitant l'octroi d'une subvention proportionnée et modérée, qui ne dépasse le montant de l'impôt encaissé, en fonction de l'offre de qualité liée à un cinéma d'auteur. Le Conseil a suivi sa commission qui a estimé que, par le biais de la subvention, la pérennité de l'offre de qualité serait mieux assurée que par la simple suppression de l'impôt. Il a rappelé au passage que c'est aussi un moyen de faire participer la région à nos offres et nos infrastructures en matière de culture et loisirs, d'où la présente demande de subvention.

2 LE CINEMA ODEON A MORGES

Suite à la vente totale de la société EuroPlex Cinemas Sàrl à la multinationale Europalace qui exploite les salles Pathé AS en Suisse, le Cinéma Odéon ne faisait pas partie de la stratégie commerciale du nouvel exploitant. Il fut donc racheté par World-Dreams SA le 1^{er} octobre 2006.

World-Dreams SA est une petite société suisse, fondée par M. Palmolino Esposito. Maison de distribution de films pointus tels que "El Cielito", "Café Transit" ou encore "Les Règles du Jeu", M. Esposito gère également l'exploitation du CinéLac à Genève. Cette manifestation de cinéma plein-air se déroule au Port-Noir à Genève et attire plus de 40'000 spectateurs chaque année. En se portant acquéreur de 7 salles (Cinéma Odéon à Morges, Cinéma Capitole à Nyon et Cinéma Les Grottes à Genève), M. Palmolino Esposito affiche avec certitude le devoir de proximité de ces cinémas, tout en désirant limiter l'exode de la clientèle vers les grandes villes au détriment des communes culturellement actives.

Pour conserver leur salle de cinéma, certaines petites communes n'ont pas eu d'autre choix que de prendre en charge la totalité des frais d'exploitation et de créer un comité de bénévoles pour pouvoir en assurer le fonctionnement. Véritable atout économique, le Cinéma Odéon a un rôle à jouer à Morges et ne doit certainement pas devenir un "cinéma de village".

Le propriétaire en est personnellement convaincu puisqu'il a pris immédiatement les mesures suivantes :

- Ouverture 7 jours / 7 (Une ouverture partielle est en effet toujours préjudiciable à l'opinion que la clientèle se fait du commerce en général)
- Introduction des séances de 16 h le mercredi, samedi et dimanche
- Séances de 14 h / 16 h tous les jours durant les périodes de vacances scolaires
- Nocturnes le samedi à 23 h durant les périodes de vacances scolaires
- Maintien de la Toile du Dimanche (avec la même volonté de proposer tous les dimanches soir la projection d'un film de qualité, principalement en avant-première). Le Cinéma Odéon s'offre donc le privilège d'une avant-première quasi-hebdomadaire!
- Maintien du Club de La Lanterne Magique au Cinéma Odéon.

En matière de programmation, nous désirons jouer la carte de l'alternative. Les films A (Grand Public) et les films B (plus pointus, versions originales ou films suisses) sont proposés à Morges depuis le mois d'octobre 2006.

Voici une liste non-exhaustive des films à venir :

Films A

- Rocky Balboa de Sylvester Stallone
- Blood Diamond de Edward Zwick
- Night at the Museum de Shawn Levy
- Taxi 4 de Gérard Krawczyk
- Dreamgirls de Bill Conden
- Zodiac de David Fincher
- The Good Shepherd de Robert De Niro
- Mr. Bean's Holiday de Steve Bendelack

Films B

- Bobby de Emilio Estevez
- Odette Toulemonde de Eric-Emmanuel Schmitt
- The Good German de Steven Soderbergh
- La Vie en Rose de Olivier Dahan
- Letters from Iwo Jiwa de Clint Eastwood
- Curse of the Golden Flower de Yang Zhimou

Films suisses

- Mon frère se marie de Jean-Stéphane Bron
- Comme des Voleurs de Lionel Baier
- La traductrice de Elena Hazanov
- Elisabeth Kopp, eine Winterpreise de Andres Brüttsch
- Vitus de Fredi M. Murer

Le détail des sorties cinématographiques se trouve en annexe.

Très engagé dans le cinéma helvétique, le nouveau propriétaire désire organiser, dans la mesure du possible, des séances avec débat. Certaines séances spéciales seront donc proposées ainsi, en collaboration avec des partenaires et médias locaux. A disposition des institutions locales, l'exploitant est également toujours prêt à organiser des séances spéciales telles que séances scolaires, Noël des enfants (Chambre de Commerce de Morges), etc.

Et enfin, le prix de la place, facteur important dans la fréquentation du cinéma. Actuellement et afin de couvrir tous les frais d'exploitation, les tarifs suivants sont appliqués :

Tarif normal : CHF 17.-

Tarif réduit : CHF 14.-

Un projet d'abonnement-fidélité est en cours et le propriétaire honorera, jusqu'à nouvel avis, les abonnements Friends émis et vendus par EuroPlex Cinemas.

La subvention de la Commune permettraient, par contre, de réduire de manière très significative le prix du billet d'entrée des cinéphiles. La Municipalité souhaite maintenir un cinéma qui pratique des prix abordables et offre des films d'auteurs et des films en version originale.

Or, World-Dreams s'engage, si la subvention est votée, à une politique tarifaire attrayante :

- Prix adulte CHF 15.00 (contre CHF 17.00 actuellement)
- Prix étudiant, chômeur, AVS/AI, famille CHF 12.00
- Abonnement à coupons;
 - Le propriétaire a comme projet une carte à 10 ou 20 entrées pour un prix de CHF 11.00. Des détails seront donnés ultérieurement.

L'objectif est simple : sensibiliser les habitants de Morges à l'âme du cinéma Odéon afin que celui-ci puisse, à nouveau, rivaliser avec les cinémas des grandes villes. Son succès et sa survie en dépendent. Et nous sommes convaincus que nous pouvons tous, ensemble, contribuer au succès du nouveau Cinéma Odéon !

3 PLAIDOYER POUR L'EXISTENCE D'UN CINEMA A MORGES

Selon la communication N° 49/12.05, la Municipalité a décidé de mener une politique culturelle de proximité fondée sur les cinq axes suivants, soit :

- Animer la Ville
- Favoriser l'accès à la culture
- Former les jeunes à la culture
- Mettre en valeur le patrimoine
- Promouvoir et diffuser la création.

Or, la présence d'un cinéma à Morges permet à la Municipalité de mettre en œuvre sa politique culturelle : mettre à disposition des jeunes et moins jeunes un lieu de détente et de culture et qui va dans le sens de la politique culturelle qu'elle s'est fixée.

4 MONTANT DE LA SUBVENTION

Elle se base sur une moyenne des revenus de la taxe sur les divertissements de ces dernières années :

| | |
|---------------------------|---|
| Comptes 2004 | CHF 124'160 |
| Comptes 2005 | CHF 101'686 |
| Comptes 2006 | CHF 71'283 sur 9 mois soit CHF 95'044 sur 12 mois |
| Moyenne arrondie (par an) | CHF 106'000 |

En 2006, la taxe sur les divertissements n'a été pas été perçue dès le 1^{er} octobre, suite au rachat par World-Dreams SA du Cinéma Odéon. Elle le sera dès que la société aura fourni les statistiques de ses entrées de la fin de l'année 2006.

A titre de soutien au cinéma, et dès l'année 2007, la Municipalité vous propose de fixer la subvention à hauteur de CHF 100'000.00. Ce faisant, la Municipalité respecte la volonté du Conseil communal de ne pas dépasser le montant de l'impôt encaissé.

5 PROJECTION PUBLIQUE D'UN FILM SUISSE EN PRESENCE DE L'AUTEUR A L'INTENTION DU CONSEIL COMMUNAL ET DU PUBLIC

Afin de se réapproprier ce cinéma, et lors du dépôt de ce préavis, la Municipalité souhaite organiser une animation pour la population et le Conseil communal en programmant une projection grand public au Cinéma Odéon.

Le programme serait le suivant :

- 19 h 15 : Projection du film "Le génie helvétique" de Jean-Stéphane Bron
- 21 h : Débat en présence du réalisateur Jean-Stéphane Bron
- à l'issue de la discussion : apéritif à la Taverne de Vertou.

Entrée gratuite.

Attention, les places sont limitées à 200 personnes : soit 100 pour les Conseillers communaux, 20 pour l'administration et 80 pour le public.

6 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'octroyer, dès 2007, une subvention annuelle de CHF 100'000.00 au Cinéma Odéon.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 février 2007.

le syndic

le secrétaire

E. Voruz

G. Stella

Annexe : le tableau des sorties cinématographiques